

Communiqué de presse

Banque des Territoires Antilles-Guyane : bilan d'activité 2025

La Banque des Territoires confirme son rôle de partenaire stratégique du développement et des transformations des Antilles et de la Guyane

Le 24 avril 2026

Mobilisée pour le développement et la transformation durable des territoires, la Banque des Territoires accompagne les acteurs territoriaux dans la concrétisation de tous leurs projets d'intérêt général : conseils, prêts, investissements en fonds propres et quasi-fonds propres, consignations et services bancaires.

En 2025, la Banque des Territoires Antilles-Guyane signe une année record :

- **de son volume de prêts aux collectivités, aux bailleurs sociaux ainsi qu'au secteur public local (+30%), grâce à une offre de financement long terme attractive, indexée sur le taux du Livret A ;**
- **elle a ainsi augmenté de +14% ses prêts au secteur du logement social et de +40% pour financer les projets d'investissement des collectivités locales ;**
- **et a accru significativement ses engagements en faveur de l'économie et des infrastructures avec 12,7 M€ d'investissements directs dans plus de 9 projets.**

Chiffres clés 2025 en Antilles-Guyane

272,8 M€ de prêts signés
12,7 M€ engagés en fonds propres
3,9 M€ de consignations
4,3 M€ engagés pour le compte de l'Etat au titre de France 2030

Antoine Saintoyant, directeur général adjoint du Groupe Caisse des Dépôts et directeur de la Banque des Territoires déclare « *Pour faire face aux défis qui sont les leurs, l'année 2025 a été une année d'accélération dans l'appui toujours plus fort voulu par la Banque des Territoires au service de tous les territoires des Antilles et de la Guyane. Grâce à une ressource sur Livret A compétitive, appartenant notamment aux Antillais et aux Guyanais, de nombreux projets impactant fortement ces territoires ont pu être financés. Ceci a été possible grâce au savoir-faire, à la mobilisation et à l'implication des équipes au plus près des acteurs locaux, tant publics que privés. Ainsi, les besoins des territoires ont pu être satisfaits dans de nombreux domaines : le logement social, le vieillissement, la santé, l'assainissement et l'accès à l'eau potable les grands ports maritimes, permettant d'agir pour des territoires plus verts et plus solidaires.* »

Premier financeur du logement social via les ressources du Livret A, la Banque des Territoires intensifie son action en région Antilles-Guyane dans un contexte de tension persistante sur le marché du logement

En 2025, elle a permis l'acquisition et la construction de 1 803 logements sociaux ainsi que la réhabilitation de 299 logements. Pour accompagner ces opérations, 184,8 M€ de nouveaux prêts ont été octroyés, soit une augmentation de près de 14 % par rapport à 2024.

Par des offres innovantes et ciblées, la Banque des Territoires soutient la production de logements accessibles, favorise la rénovation énergétique du parc social existant et accompagne les bailleurs dans l'adaptation de leur modèle économique.

Elle contribue ainsi activement à la transformation écologique et à la cohésion sociale sur le territoire antillou-guyanais.

Face au défi du dérèglement climatique et aux enjeux souveraineté et de cohésion sociale et territoriale, la Banque des Territoires a la volonté de maximiser son impact sur l'ensemble du territoire, au bénéfice des Français. Elle déploie à cet égard des programmes ciblés.

En Antilles-Guyane, elle est un acteur clé des **grands programmes territoriaux en lien avec l'Etat**, comme :

- **Le programme Action Cœur de ville et Nouveau Programme de Rénovation Urbaine :**
La Banque des Territoires a signé avec la ville de Cayenne, en Guyane, une convention de partenariat ambitieuse, destinée à accompagner les investissements stratégiques de la ville jusqu'en 2027. Son programme pluriannuel d'investissement promeut un développement durable et inclusif. Les thèmes retenus forment la colonne vertébrale de l'action de la mairie : l'amélioration du cadre de vie, l'éducation, les grands équipements, l'habitat et le renouvellement urbain. Ce programme pluriannuel d'investissements s'élève à près de 122 M€ sur la période. La Banque des Territoires a réservé une enveloppe d'emprunt de 45 M€ pour financer le besoin de la collectivité entre 2025 et 2027.

De même, un prêt Gaïa a été accordé à la commune de Sainte-Luce, en Martinique. La ville a sollicité la Banque des Territoires pour financer l'acquisition d'une parcelle de 38 000 m². Ce projet global répond à plusieurs ambitions majeures : Réaliser le quartier durable et vertueux de demain ; Assurer un quartier mixte et vivant et Penser un quartier intégré et connecté aux espaces voisins. La participation de la Banque des Territoires s'élève à 2,7 M€.

La Banque des Territoires Antilles-Guyane initie également des programmes thématiques qu'elle déploie pour répondre aux besoins spécifiques de la population et des transformations territoriales :

- **Tourisme :** La Banque des Territoires participe au projet de rénovation et d'extension du resort Club Med « les boucaniers » avec la construction d'une Zen Oasis, concept hôtelier destiné aux adultes, comprenant 56 nouvelles chambres dont 20 suites, ainsi qu'une nouvelle piscine. A cet ensemble seront ajoutés de nouveaux logements pour les équipes avec une trentaine de nouvelles chambres. Ce projet dont le coût total (rénovation et extension) est estimé à environ 50M€ est déjà réalisé à 100% dans sa phase de rénovation, ce sont donc 25 M€ de travaux qui ont bénéficié à l'économie locale sur 2025.
Toujours au Sud de la Martinique, à la pointe du bout, s'érigeront deux hôtels de qualité. Le premier un 5 étoiles de 63 chambres, sur la friche de l'ancien Méridien et un second, 4 étoiles de 19 chambres, à proximité immédiate de la Marina. Le montant global des travaux pour ces deux hôtels est estimé à près de 100M€ et bénéficient d'un accompagnement financier de la Banque des Territoires de près de 15M€ en investissement en fonds propres, quasi-fonds propres et en dettes.
Ces trois projets s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat durable avec les acteurs institutionnels et économiques de la Martinique. Ils témoignent d'une volonté commune de contribuer à la montée en gamme de l'offre touristique de la Martinique et renforcer l'attractivité de la destination auprès de la clientèle internationale.
- **Transformation écologique :** La nouvelle réglementation européenne en matière de décarbonation "IMO 2023" fixe des obligations de réduction des gaz à effet de serre de 55% à horizon 2030. Pour atteindre une neutralité carbone en 2050, chaque port maritime des Antilles et de la Guyane doit investir sur ses infrastructures et proposer un renforcement de ses capacités portuaires afin de construire ensemble un corridor vert sur les routes maritimes communes entre l'Europe et la Caraïbe : appelé le « Hub des Antilles ».

Un engagement fort de la préservation de l'environnement est mis en œuvre pour promouvoir une logistique durable : utilisation de sources d'énergie renouvelables pour l'alimentation des navires à quai, la gestion des déchets maritimes, la rénovation de hangar de stockage de marchandises et la réfection de plate-forme logistique par exemple.

Les ports maritimes se sont structurés pour y répondre et ont fait appel à la Banque des Territoires Antilles-Guyane pour les accompagner dans le financement de leurs projets de transition écologique et énergétique, grâce au Prêt Transformation écologique. C'est un beau retour sur les territoires antillo-guyanais de l'argent placé par les habitants sur leurs livrets A.

De ce fait, la Banque des Territoires en Antilles-Guyane s'est donnée pour mission d'accompagner les ports de chaque territoire. Pour la Guadeloupe ce sont 15 M€ de prêt qui ont été accordés.

La Banque des Territoires accompagne également le Grand Port Maritime de la Guyane (GPMG) pour financer une acquisition foncière qui permettra le développement de l'activité du port. Il s'agit d'un prêt au secteur public local de cohésion sociale d'un montant de 3,1 M€ d'une durée de 25 ans. Cet engagement participe à la mise en œuvre du protocole de partenariat entre le GPMG et la Banque des Territoires signé pour la période 2018 – 2022 et renouvelé en 2023.

Cette acquisition servira à l'aménagement d'espaces logistiques (entrepôts) pour le groupage de marchandises. Le but est de compléter le développement de l'activité du port engagé avec l'extension du terminal de containers, l'installation des deux grues de quai pour le déchargement des cargos et la mise en service du poste de contrôle frontalier.

Ces investissements modernisent l'exploitation du port et augmentent les capacités de manutention des marchandises.

Enfin, la Banque des Territoires a signé avec le Grand Port Maritime de la Martinique (GPMLM) un prêt de 5 millions d'euros destiné à financer la réhausse des portiques du terminal conteneurs de la Pointe des Grives. Cette signature confirme le partenariat de long terme entre le GPMLM et la Banque des Territoires, qui avait déjà apporté un soutien financier majeur en mars 2024, avec un prêt de 31 M€ pour l'extension des quais et l'installation de nouveaux équipements portuaires. Cette modernisation s'inscrit dans le développement des infrastructures portuaires du Grand Port Maritime de la Martinique et vise avant tout à optimiser les performances des équipements pour accompagner la croissance du trafic maritime.

- **Santé et grand-âge** : Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population et l'allongement de la durée de vie, l'enjeu principal est de permettre aux séniors de bien vieillir dans de bonnes conditions à domicile. Le logement social n'y échappe pas ; ses résidents doivent être accompagnés vers un habitat mieux adapté à leurs besoins, à leurs moyens financiers leur permettant de conserver une vie sociale, vieillir en sécurité et dans de bonnes conditions. Dans ce contexte, la Banque des Territoires a signé avec chacune des Caisses Générales de la Sécurité Sociale (CGSS) de Martinique et de Guadeloupe, une convention de partenariat pour accompagner l'adaptation des logements de tous les bailleurs sociaux.

La Banque des Territoires participe également à la construction d'un centre de dialyse aux Abymes en Guadeloupe. Il s'agit d'un projet porté par l'Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel (AUDRA). La Banque des Territoires a accordé un prêt de 16,3 M€ sur 40 ans à l'AUDRA.

- **Gestion de l'eau** : La Banque des Territoires signe un contrat de prêt d'un montant de 11 M€ pour financer la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement de l'Etablissement des Eaux et de l'Assainissement de Saint-Martin (EEASM). Saint-Martin ne dispose pas de ressources naturelles en eau. Face à ces défis, la Collectivité de Saint-Martin soutient l'établissement des Eaux dans ses projets et fournit une subvention d'investissement pour la reconstruction des réseaux d'eau et d'assainissement.
- **Adaptation au changement climatique** : A Saint-Martin, un nouvel établissement, le « Collège 900 », est conçu pour accueillir 900 élèves et intègre des caractéristiques innovantes et sécuritaires. Il est construit selon des normes parasismiques et environnementales et dispose par exemple d'une ventilation naturelle traversante et de 200 m² de panneaux photovoltaïques. L'établissement est entièrement connecté pour répondre aux besoins de l'ère numérique. Il est équipé de bornes Wi-Fi et d'une plateforme satellitaire

permettant de garantir une continuité des communications. Le collège 900 sert également d'abri anticyclonique.

Le montant accordé par la Banque des Territoires est de 4 M€.

De même, le « Collège 600 » nécessite une reconstruction complète à la suite des dégâts causés par l'ouragan Irma en 2017 à Saint-Martin. Ce projet vise à créer un établissement moderne, résistant et durable. Le collège est doté d'une architecture bioclimatique adaptée, dans le respect des normes parasismiques et anticycloniques. Il accueille un abri anticyclonique d'une capacité de 300 places. La Banque des Territoires participe au financement à hauteur de 5 M€.

En Guyane, 5,35 M€ pour financer la construction du lycée polyvalent Saint Laurent IV de 35 classes avec une capacité d'accueil de 1 050 élèves.

Les caractéristiques techniques du lycée comme la production d'eau chaude sanitaire de la cuisine et des logements assurée à 100% par des énergies renouvelables mais aussi les panneaux solaires en toiture rendront le bâtiment énergétiquement autonome.

Construire et rénover des collèges performants énergétiquement et pour des conditions d'apprentissage meilleures pour les élèves et les professeurs est une priorité de la Banque des Territoires.

Au travers de partenariats historiques et avec les professions juridiques, la Banque des Territoires garantit un accès égalitaire au droit en tout point du territoire : 4,9 M€ mobilisés en région Antilles-Guyane

Banquier et consignataire du service public de la justice, la Banque des Territoires a poursuivi, en 2025, son accompagnement de ces professions ancrées au cœur des territoires : notaires, commissaires de justice, administrateurs et mandataires judiciaires, greffiers des tribunaux de commerce. Forte de sa connaissance fine des besoins spécifiques de ces clientèles en financements de projet et en services bancaires, en 2025, la Banque des Territoires a mobilisé 4,9 M€ en région Antilles-Guyane, pour répondre à leurs besoins. La Banque des Territoires sécurise également les intérêts des justiciables par le dispositif de la consignation : 3,8 M€ ont été consignés en 2025 à ce titre.

Une couverture territoriale densifiée et une mobilisation toujours plus forte à l'échelle nationale, avec une force de frappe plus de 49 Md€ (+36% vs 2024)

Entre 2021 et 2025, la Banque des Territoires a accompagnée plus de **8600** communes au travers de **46 700** projets. Pour la seule année 2025, ce sont **11 700 projets** qui ont été financés (+23% vs 2024) dans plus de **4300 communes** dont **1200 nouvellement couvertes**. L'ancrage a principalement progressé sur les quartiers prioritaires de la ville et les petites villes.

Au niveau national, la Banque des Territoires a signé en 2025 un montant record **de 41,7 Md€** de nouveaux prêts, en progression de **46,3 %** par rapport à 2024, principalement consacrés à la construction et à la rénovation de logements sociaux et intermédiaires (22,7 Md€).

L'activité d'investissement soutenue de la banque a permis d'engager **1,6 Md€** dans **259** projets structurants au service du développement des territoires et des besoins de leurs habitants. Le portefeuille atteint **9,2 Md€** investis dans **1727 participations** (vs 8,5 Md€ dans 1714 participations en 2024). La politique de rotation du portefeuille reste dynamique avec **94 lignes cédées** pour un montant total de **444 M€**.

116,8 M€ (+ 16% vs 2024) ont été mobilisés, sur l'année, en ingénierie et accompagnement des programmes thématiques déployés par la Banque des Territoires pour compte propre ou en lien avec l'Etat.

Enfin, l'encours des dépôts moyens mensuels au 31.12.2025 s'élevait à **92,4 Md€**.

Bilan national de la Banque des Territoires accessible [ici](#)

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le **Fonds d'épargne** transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique et environnementale (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

caissedesdepots.fr/en



Contact presse :

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts
Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 06 40 97 31 26